



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le 27 octobre 2022 à 18 heures, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNÈGRE.

Date de convocation : 21 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : François CLAUDE

Présents avec voix délibérative : **25** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **25**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **25**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-François MONET ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

#### CAGD

Hervé DARRIGADE ; Bérangère SABOURAULT ; Caroline JAY

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Luc De MONSABERT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Alain PERRET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Denis VEJUX ; Christian VIGNES ; Jean-Louis DAVERAT

### Absents :

#### CC. MACS

Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; William GAUTHERIN ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Bernard DUPONT ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; Caroline GUÉRAUD ; Pierre LATOUR ; Isabelle NOGARO

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Gérard NAPIAS ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL\_2022\_067

Budget Valorisation : Décision modificative n° 1



Monsieur Alain PERRET, Vice-Président, propose au Comité syndical d'autoriser la décision modificative n°1 de l'exercice 2022, qui a pour objet d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget valorisation afin de prendre en considération l'augmentation des coûts d'achat sur certaines matières premières.

Monsieur le Vice-Président précise que cette augmentation est compensée par un accroissement des recettes liées à la revente des cartons, plastiques, du métal et de la ferraille.

### Sur la section de fonctionnement Dépenses

Chapitre	Article	Libellé	Montant
011	60612	Energie et électricité	57 900,00 €
011	60621	Combustible	69 500,00 €
011	60632	Fourniture de petit équipement	39 000,00 €
011	611	Prestations de services	258 000,00 €
011	61551	Matériel roulant	45 000,00 €
011	6241	Transport de biens	90 000,00 €
022		Dépenses imprévues	- 15 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>544 400,00 €</b>

### Recettes

Chapitre	Article	Libellé	Montant
70	7018	Autres ventes de produits finis	158 000,00 €
70	7068	Autres prestations de service	50 000,00 €
70	7078	Autres marchandises	336 400,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>544 400,00 €</b>

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** les modifications proposées au budget Valorisation 2022 du SITCOM telles que présentées.

**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

*Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérécourse » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénese-Maremne, le 28 octobre 2022

Le Président,  
Alain CAUNEGRE


